

REPUBLIQUE DU NIGER
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
Cabinet

Déclaration de

Son Excellence ISSOUFOU MAHAMADOU,

Président de la République du Niger

**Lors de la Réunion de Haut Niveau de la 21ème Conférence des Parties
à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements
Climatiques,**

Paris, 30 Novembre 2015

Excellence Monsieur François Hollande, Président de la République française,

Majestés, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Monsieur le Secrétaire General des Nations Unies,

Mesdames, Messieurs,

Permettez- moi, avant tout propos, d'exprimer ma profonde compassion au peuple Français, suite aux attaques terroristes perpétrées par des individus lâches et barbares, le 13 Novembre dernier à Paris, qui ont fait malheureusement de nombreuses victimes innocentes.

Aujourd'hui, les dirigeants de toutes les nations du monde se retrouvent à Paris, mobilisés autour d'un seul thème, la sauvegarde de notre bien commun : la planète terre.

Les peuples du monde entier, en particulier les plus jeunes, inquiets de l'avenir de la planète, attendent avec anxiété et impatience les décisions que nous prendrons pour inverser un scénario catastrophe, que toutes les observations, analyses, et études scientifiques confirment comme inéluctable.

Nous n'avons pas le droit de les décevoir. Nous n'avons pas le droit de trahir leur espérance.

Les décisions qui seront prises par la conférence pour atténuer et ralentir l'élévation de la température du globe, cause principale du changement climatique, doivent être accompagnées de mesures visant à s'adapter aux effets des variations climatiques qui du reste, sont déjà tangibles dans certains pays comme le Niger. Dans mon pays les effets du changement climatique se traduisent non seulement par l'augmentation des températures extrêmes, mais aussi, dans la même saison, par des périodes de sécheresse suivies de périodes d'inondations provoquant dans les deux cas des pertes et dommages considérables et mettant à mal la résilience des populations.

Le Niger attend par conséquent des pays partenaires développés et émergents, un signal fort sur leurs engagements, notamment celui de mobiliser 100 milliards de dollars par an jusqu'en 2020 pour financer les

politiques climatiques à travers les fonds verts, ce montant devant être revu à la hausse au-delà de cette période.

A l'instar des autres Etats parties à la Convention Cadre sur les Changements Climatiques, mon pays le Niger, pleinement conscient du devoir qui est le sien, a présenté sa contribution prévue déterminée au niveau national (CPDN) comportant des actions d'atténuation et des actions d'adaptation.

Les actions d'atténuation concernent l'accroissement des capacités d'absorption des puits de carbone et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ainsi des mesures sont envisagées sur l'ensemble des zones écologiques pour augmenter la résilience des écosystèmes et des ménages, séquestrer le carbone, aménager durablement les formations forestières, améliorer le taux d'accès à l'électricité, réduire la demande de bois énergie, promouvoir les énergies renouvelables notamment par la construction du barrage hydroélectrique de Kandadji, améliorer l'efficacité électrique dans l'industrie et l'habitat.

Les actions d'adaptation concernent la restauration des terres agro-sylvo-pastorales, la régénération naturelle assistée, la fixation des dunes, l'aménagement des forêts naturelles, la plantation de haies vives et des espèces à usages multiples, et la promotion de la foresterie privée.

Les projections du 5ème Rapport du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), nous indiquent que sans actions ambitieuses sur les réductions des émissions mondiales de gaz à effet de serre, l'augmentation moyenne de la température mondiale risque de s'accélérer au cours de ce siècle, pour dépasser le seuil de basculement irréversible des écosystèmes qui est de 2°C.

Le Niger engage vivement les Etats membres que nous sommes à agir dans le cadre d'un accord que nous voulons complet solidaire et contraignant, pour réduire fortement les émissions mondiales, de façon à contenir l'élévation de la température moyenne du globe en dessous de 1,5°C à l'horizon 2100, car de l'avis des experts, le seuil de 2°C en moyenne communément annoncé se traduirait en fait, pour l'Afrique par une élévation moyenne de température de 3,5°C, et de 5°C pour le Niger.

Mais le Niger attend évidemment de voir cet accord réserver une place de choix aux questions importantes notamment la prise en compte, de manière équilibrée, des actions d'atténuation et des actions d'adaptation en ce qui concerne le financement, ainsi que la définition de mécanismes clairs pour garantir ce financement.

Majestés, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Il est en définitive temps, que la Communauté internationale s'accorde autour d'un accord universel assorti d'un agenda de solutions, reposant sur le principe de responsabilité collective mais différenciée. L'Afrique avec une contribution aux émissions de 2% se présente comme une victime subissant les effets des émissions à effet de serre des pays développés et émergents. Il faut que les pollueurs payent suivant le principe universellement admis du pollueur payeur.

Je fonde l'espoir que Paris ne sera pas une conférence de plus mais « **la conférence** » où les dirigeants du monde auront pris, dans un esprit de solidarité, les décisions qu'il faut. Et en cela, j'en suis confiant, au vu de la détermination qui nous anime tous.

Je vous remercie de votre attention.